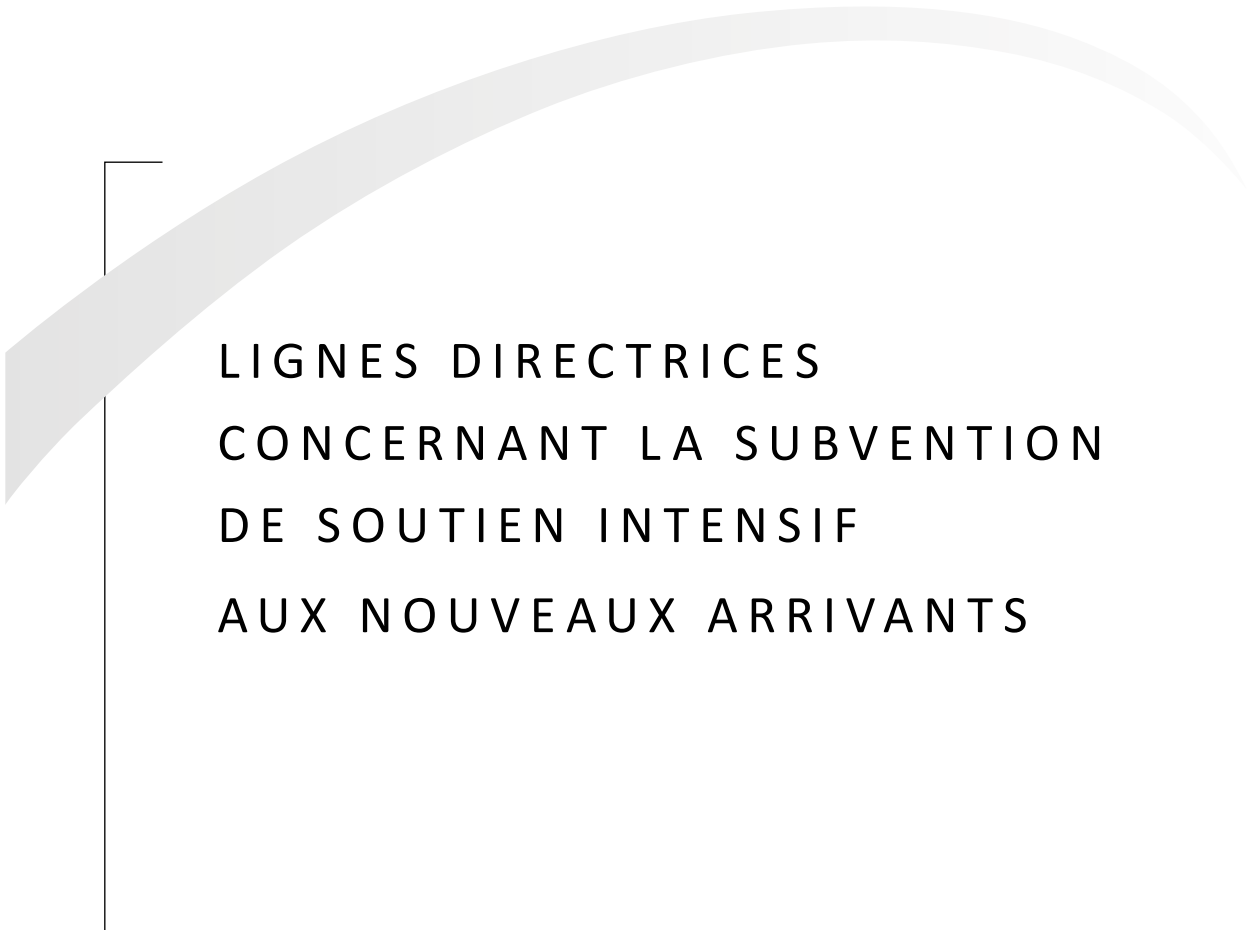


**Lignes directrices
concernant la subvention
de soutien intensif aux
nouveaux arrivants**



LIGNES DIRECTRICES
CONCERNANT LA SUBVENTION
DE SOUTIEN INTENSIF
AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Données de catalogage avant publication — Éducation et Enseignement supérieur Manitoba

Lignes directrices concernant la subvention de soutien intensif aux nouveaux Arrivants (ressource électronique)

ISBN : 978-0-7711-5693-9

1. Anglais—Études et enseignement—Locuteurs étrangers—Manitoba—Finances.
 2. Enfants immigrants—Éducation—Manitoba—Finances.
 3. Aide provinciale à l'éducation—Manitoba.
 4. Enfants réfugiés—Éducation—Manitoba—Finances.
 5. Victime de guerre—Éducation—Manitoba—Finances.
- I. Manitoba. Éducation et Enseignement supérieur Manitoba.
379.122097127

Tous droits réservés © 2014, le gouvernement du Manitoba représenté par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Éducation et Enseignement supérieur Manitoba
Division du Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Dans le cas où il se serait produit des erreurs ou des omissions, prière d'en aviser Éducation et Enseignement supérieur Manitoba pour qu'elles soient rectifiées dans une édition future. Nous remercions sincèrement les auteurs, les artistes et les éditeurs de nous avoir autorisés à adapter ou à reproduire leurs originaux.

Nous encourageons les écoles à diffuser ce document auprès des parents, des tuteurs et des communautés, au besoin.

Les sites Web mentionnés dans ce document pourraient faire l'objet de changement sans préavis. Les enseignants devraient vérifier et évaluer les sites Web et les ressources en ligne avant de les recommander aux élèves.

La version électronique de ce document est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur Manitoba au : https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/cons/nouv_arrivants/index.html.

Veuillez noter que le Ministère pourrait apporter des changements à la version en ligne.

Ce document est une mise à jour de l'édition 2006-2007.

This document is available in English.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.

TABLE DES MATIÈRES

Lignes directrices concernant la subvention de soutien intensif aux nouveaux arrivants

Subvention de projet et subvention pour imprévus	5
Explication	5
Subvention de soutien intensif aux nouveaux arrivants — Composantes	5
Critères d’admissibilité des projets	6
Critères pour les nouvelles propositions	7
Exigences en matière de déclaration	8
Points à retenir concernant la programmation	9

Développement de programmation de soutien intensif aux nouveaux arrivants pour les apprenants réfugiés ou provenant d’une région touchée par la guerre

Objectif de la programmation de soutien intensif aux nouveaux arrivants	10
Développement et mise en œuvre d’une programmation de soutien intensif aux nouveaux arrivants	11
Recherche	12
Planification	14
Mise en œuvre	15

Ressources	17
------------	----

Définitions	18
-------------	----

LIGNES DIRECTRICES CONCERNANT LA SUBVENTION DE SOUTIEN INTENSIF AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

SUBVENTION DE PROJET ET DE SOUTIEN POUR IMPRÉVUS

Les *Lignes directrices concernant la subvention de soutien intensif aux nouveaux arrivants* fournissent aux divisions scolaires du Manitoba une orientation pour le développement de programmation à l'intention des adolescents et des jeunes adultes nouvellement arrivés inscrits de la 6^e à la 12^e année dans les écoles publiques du Manitoba. Le parcours scolaire de ceux-ci a été considérablement perturbé ou limité par des guerres, des conflits civils, la pauvreté ou des antécédents culturels.

EXPLICATION

Les nouveaux arrivants, dont le parcours scolaire a été perturbé et dont les compétences en littératie française et anglaise sont limitées, doivent avoir accès à des services d'intervention et de soutien intensif qui répondent à leurs besoins éducatifs dans un cadre approprié à leur âge. Ces services aideront les apprenants à demeurer à l'école et à faire l'acquisition des compétences fondamentales qui sont exigées pour le programme régulier. Ils pourront ainsi obtenir leur diplôme d'études secondaires puis poursuivre leurs études dans des établissements d'enseignement postsecondaire ou réussir leur transition vers le marché du travail.

SUBVENTION DE SOUTIEN INTENSIF AUX NOUVEAUX ARRIVANTS — COMPOSANTES

Subvention	Description	Procédure de demande
Subvention de projet	Subvention pour une programmation innovatrice coordonnée par les divisions scolaires et une programmation intensive spécialisée offerte aux nouveaux arrivants, apprenants de littératie française et d'anglais langue additionnelle (ALA) en années d'études intermédiaires et secondaires qui ont connu une scolarité interrompue. La programmation devrait porter sur les apprentissages scolaires de base et les capacités en littératie, y inclus la lecture et l'écriture, ainsi que l'orientation culturelle.	Les divisions scolaires doivent soumettre leur proposition à Éducation et Enseignement supérieur Manitoba au plus tard le 31 mai de chaque année. Les subventions seront annoncées au plus tard le 15 juin.
Subvention pour imprévus	Subventions pour les divisions scolaires confrontées à une inscription tardive d'un nombre élevé d'apprenants de littératie française ou d'ALA dont la scolarité a été perturbée et dont le niveau de littératie est encore en émergence.	Les divisions scolaires présentent leur demande, selon leurs besoins, à partir du 30 novembre.

NOTE : La subvention de soutien intensif aux nouveaux arrivants peut être accordée en sus de la subvention de soutien au cours d'actualisation pour les apprenants nouveaux arrivants (CASANA) et de soutien en anglais au cours d'anglais langue additionnelle (ALA).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES PROJETS

La programmation et les initiatives admissibles à la subvention de soutien intensif aux nouveaux arrivants doivent :

- être coordonnées au niveau de la division scolaire et démontrer que celle-ci a un plan et un modèle de programmation appuyés par la recherche et des pratiques pédagogiques adéquates;
- être spécifiquement conçues pour les nouveaux arrivants ayant des besoins en littératie française et en ALA (de la 6^e à la 12^e année) qui risquent d'échouer leurs études ou de les abandonner et qui :
 - ont été adéquatement évalués et identifiés comme nouveaux arrivants provenant de régions touchées par des guerres, des conflits civils, une extrême pauvreté ou des facteurs culturels ayant limité leurs possibilités éducatives;
 - sont inscrits dans une école au Canada ou au Manitoba depuis deux ans ou moins;
 - n'ont pas encore acquis les compétences essentielles en littératie française ou anglaise, ou les expériences scolaires nécessaires pour un placement approprié à leur âge en raison d'une scolarité limitée;
- offrir une formation intensive spécialisée en langue, en littératie, en aptitudes aux études de base et en orientation culturelle pour une période de six mois à deux ans.

La programmation permettra :

- de regrouper les nouveaux arrivants ou d'adopter un modèle de cohorte dans une classe réduite;
- d'offrir une programmation adéquate en regroupant les apprenants de différents âges et à divers stades d'acquisition académiques dans des classes à niveaux multiples;
- d'offrir une programmation spécialisée pendant au moins la moitié de la journée d'enseignement;
- d'offrir une programmation qui diffère et qui va au-delà des mesures de soutien **régulier** en littératie française et en ALA;
- d'offrir aux apprenants des possibilités de participer avec leurs pairs du même âge à un programme régulier où ils peuvent réussir;
- de préparer les apprenants à faire la transition à l'aide de la programmation CASANA et ALA vers les programmes réguliers de français ou d'immersion française.

Ces apprenants doivent également obtenir une programmation appropriée en ALA soutenue par l'octroi *Lignes directrices concernant la subvention de soutien au cours d'anglais langue additionnelle (ALA) (2006-2007)* — offert en ligne à http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/cons/sub_ala/index.pdf.

Bien que les soutiens psychologiques et culturels constituent une partie essentielle de ce type de programmation, ils ne doivent pas représenter les seules composantes d'un projet divisionnaire relatif à la subvention de soutien intensif aux nouveaux arrivants.

CRITÈRES DES NOUVELLES PROPOSITIONS

Pour qu'une demande d'aide financière soit considérée pour la prochaine année scolaire, les divisions et les districts scolaires doivent soumettre leur proposition au plus tard le 31 mai de l'année en cours. Pour plus d'information merci de visiter :

https://www.edu.gov.mb.ca/k12/docs/support/ins_grant/index.html.

En plus de tenir compte des critères d'admissibilité à la page 6, les propositions devraient également inclure les éléments suivants :

1. Évaluation des besoins

Déterminez le nombre prévu d'apprenants de littératie française ou d'ALA qui sont de nouveaux arrivants devant participer et préparez une description de leurs caractéristiques. Comment détermine-t-on les besoins éducatifs et autres? Qui a participé à cette évaluation?

2. Profils communautaires, divisionnaires et scolaires

Préparez une description de la collectivité, de la division et des écoles qui offriront un soutien intensif aux nouveaux arrivants et une brève description de la programmation connexe existante. Qui sont les partenaires? Quelles ressources de l'école et de la communauté seront utilisées?

3. Processus de consultation et de planification

Préparez une description du processus de consultation et de planification employé dans le développement de la proposition. Quelle recherche a guidé le développement de ce projet? Décrivez le processus qui fera intervenir les partenaires au processus de planification communautaire et scolaire pendant l'année scolaire concernant l'étude et la planification du projet tout au long de sa mise en œuvre.

4. Mesures à prendre et modèle de programmation

Quels sont les résultats d'apprentissage escomptés dans les domaines scolaire et socioculturel en ce qui concerne ce projet? Veuillez consulter les documents suivants :

- les fascicules 2 et 3 du document intitulé Évaluation et programmation des apprenants nouveaux arrivants dans les écoles françaises du Manitoba et Stades et éléments incontournables des cours d'actualisation scolaire pour apprenants nouveaux arrivants, et
- les sections 5 et 6 du document intitulé Manitoba Kindergarten to Grade 12 Curriculum Framework for English as an Additional Language (EAL) and Literacy, Academics, and Language (LAL) Programming énonçant les résultats d'apprentissages escomptés.

Déterminez les mesures clés et les éléments essentiels de la programmation mise au point ou qui le sera. Comment allez-vous veiller à ce que les éléments clés d'une programmation linguistique de base et de littératie scolaire soient traités de manière appropriée? Comment prépare-t-on les apprenants admissibles à l'aide des cours de CASANA et d'ALA à la transition vers le programme régulier? Quelles possibilités auront ces apprenants de participer avec leurs pairs du même âge au programme régulier et à diverses activités scolaires et parascolaires?

5. Détermination des effets

Déterminez quels indicateurs démontreront les progrès des apprenants et du projet en général? De quelle manière recueillerez-vous les données? Les données peuvent être à la fois qualitatives et quantitatives.

6. Cohérence

Fournissez un énoncé sur le rapport de cette proposition et la programmation actuelle pertinente. Fournissez une indication de l'engagement ainsi que de la manière dont la programmation est alignée avec les politiques divisionnaires.

7. Budget

Donnez un aperçu des dépenses en ressources humaines et en ressources matérielles liées à la programmation (Formulaire fourni).

EXIGENCES EN MATIÈRE DE DÉCLARATION

1. Les divisions scolaires ayant des subventions de soutien intensif aux nouveaux arrivants doivent soumettre un rapport écrit sur la programmation de soutien intensif aux nouveaux arrivants de l'année courante avant le 31 mai de chaque année. Ce document doit comprendre :

- le nombre d'apprenants et une description générale de la population concernée pendant l'année;
- les éléments de la programmation;
- un résumé de **chaque programmation et une présentation de chaque site**, si diverses programmations de soutien intensif aux nouveaux arrivants sont offertes dans plus d'un projet ou d'un site, et ce, pour chaque projet ou site :
 - les résultats escomptés pour les apprenants (en général, non spécifique à chaque apprenant) en début d'année (notamment les composantes relatives à la langue et à la littératie, ainsi que les composantes scolaires et socioculturelles);
 - les résultats obtenus (statut en fin d'année, données quantitatives ou qualitatives);
- la confirmation de l'intention de la division scolaire de poursuivre le projet sous la même forme l'année suivante;
- le budget prévu pour l'année scolaire suivante (au moyen de la formule fournie).

Si la division demande un financement plus élevé en raison de l'augmentation des coûts de la programmation offerte ou de l'augmentation du nombre d'apprenants, une proposition écrite et détaillée doit être soumise en même temps.

2. Rapports financiers

Le rapport des dépenses réelles relatives à la subvention de soutien intensif aux nouveaux arrivants de l'année précédente doit être déposé au plus tard le 31 octobre (par exemple, le rapport financier de 2013-2014 doit être remis le 31 octobre 2014 au plus tard).

POINTS À RETENIR CONCERNANT LA PROGRAMMATION

Les points suivants énoncent les éléments d'une programmation efficace destinée aux apprenants qui sont nouveaux arrivants et qui ont besoin d'un soutien intensif et spécialisé. Le fait de recourir à ces éléments pourrait aider à la planification d'initiatives pour la division ou pour le district.

Une programmation efficace doit :

- aider les apprenants à s'orienter dans leurs nouvelles classes, écoles et cultures scolaire et communautaire;
- offrir des possibilités d'apprentissage qui intègrent le français, l'anglais, la littératie et le contenu des matières;
- compter sur un personnel enseignant possédant de solides stratégies pour l'enseignement du français, de l'anglais et de la littératie;
- intégrer des stratégies pédagogiques pour la littératie;
- intégrer un plan pour le développement professionnel pour les enseignants en littératie française et en ALA;
- refléter les recherches et les expériences en ce qui concerne les pratiques pédagogiques prometteuses et la programmation adéquate pour ces apprenants;
- assurer la disponibilité et l'utilisation de matériel adéquat;
- prévoir les mesures permettant d'étendre l'apprentissage durant et après la journée scolaire, par exemple, par le tutorat, le travail avec des pairs, des activités de tutorat et de littératie offertes bénévolement ou rémunérés (avant, pendant ou après les heures de classe), des cours d'été ou d'autres initiatives;
- fournir des mesures de soutien à l'enseignement et à la planification de carrière;
- inclure des mesures de soutien et d'orientation pour l'enseignement et les aspects sociaux et émotifs;
- permettre l'extension des services aux parents et aux familles.

DÉVELOPPEMENT D'UNE PROGRAMMATION DE SOUTIEN INTENSIF AUX NOUVEAUX ARRIVANTS POUR LES APPRENANTS RÉFUGIÉS OU PROVENANT D'UNE RÉGION TOUCHÉE PAR LA GUERRE

OBJECTIF : UNE PROGRAMMATION DE SOUTIEN INTENSIF AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Une étude américaine publiée en 2002 par Virginia Collier et Wayne Thomas de la *George Mason University* avance l'idée qu'il est nécessaire d'offrir une programmation spéciale intensive. Ces chercheurs ont suivi plus de 210 000 apprenants d'une minorité linguistique de 1985 à 2001 afin de déterminer quelle programmation est la plus efficace pour soutenir les progrès scolaires. Ils ont conclu que :

- La programmation bilingue et la programmation d'ALA élargie, comportant au moins quatre années de soutien linguistique intensif, ont fourni aux apprenants les meilleures chances de réussite scolaire et ont amené les taux de décrochage les plus bas.
- Le meilleur élément de prédiction de la réussite scolaire des apprenants de l'ALA est le degré de scolarisation dans leur langue maternelle — plus le niveau de scolarisation dans la langue maternelle est élevé, plus le rendement dans la langue seconde est élevé.
- Les apprenants n'ayant pas de compétences en anglais ont besoin d'au moins quatre années de soutien enrichi pour fonctionner à un niveau de langue correspondant à leur niveau de scolarité.

Une programmation intensive offerte aux nouveaux arrivants (États-Unis), d'ALA (Australie) et de perfectionnement de l'anglais (Ontario) constitue les solutions qu'ont trouvées les commissions scolaires et les écoles pour soutenir les apprenants, les adolescents et les jeunes adultes qui ont besoin d'une programmation intensive en ALA et en littératie. Il s'agit de programmation spécialisée développée par une école ou un groupe d'écoles afin de transmettre aux apprenants les fondements de la langue, de la littératie et les compétences en calcul essentiels à leurs futurs apprentissages linguistiques et scolaires. Les adolescents et les jeunes adultes ont besoin d'une programmation spécialisée qui leur permet de rattraper le temps perdu, de bien fonctionner à l'école et, éventuellement, d'obtenir un diplôme d'études secondaires.

Les enseignants des classes régulières sont souvent débordés et ont de la difficulté à évaluer et à soutenir de façon adéquate les apprenants ayant à surmonter les problèmes linguistiques et scolaires auxquels ils sont confrontés. Les apprenants qui ont de tels besoins peuvent profiter d'interventions spécialisées qui leur offrent la possibilité d'acquérir des compétences fondamentales en littératie française et anglaise, ainsi que les compétences et les concepts essentiels des autres matières pour leur réussite éventuelle dans une classe régulière. Ces interventions ont pour but d'assurer que les apprenants bénéficient de possibilités éducatives équitables et réussissent leur intégration dans un programme régulier du secondaire ou dans les établissements postsecondaires.

Il est permis de croire que les conclusions de ces recherches s'avèrent également vraies pour les apprenants nouveaux arrivants qui fréquentent le Programme français et le Programme d'immersion française au Manitoba.

En général, ces programmations visent à :

- développer chez l'apprenant des compétences fondamentales en littératie (y compris, dans la mesure du possible, dans sa langue première ou la langue parlée à la maison);
- acquérir des compétences en littératie française et anglaise;
- fournir des stratégies pédagogiques qui intègrent la langue et le contenu pour permettre à l'apprenant d'acquérir une solide base sur le plan scolaire;
- offrir des matières et des compétences adéquates selon l'âge et le niveau scolaire de l'apprenant;
- aider l'apprenant à s'adapter à la nouvelle culture, à acquérir une compréhension multiculturelle, à promouvoir la communication interculturelle et à acquérir des compétences fondamentales lui permettant de vivre dans son nouvel environnement;
- préparer l'apprenant et à faciliter son intégration pour lui permettre de faire la transition et de réussir dans un programme scolaire régulier;
- présenter des concepts et des occasions de développement d'habiletés selon l'âge et le niveau scolaire de l'apprenant;
- surveiller le bien-être de l'apprenant et à répondre aux besoins de celui qui a d'importants problèmes en matière de santé et de bien-être liés aux traumatismes vécus et aux années passées dans une zone de guerre ou dans un camp de réfugiés; en plus de répondre à ses besoins en matière d'établissement;
- encourager l'apprenant du niveau secondaire à poursuivre ses études et à permettre l'accès à des possibilités éducatives à long terme;
- aider l'apprenant à déterminer son cheminement éducatif et professionnel et à y accéder.

DÉVELOPPEMENT ET MISE EN ŒUVRE D'UNE PROGRAMMATION DE SOUTIEN INTENSIF AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Les divisions scolaires doivent prendre de nombreuses décisions avant de développer et de mettre en œuvre un modèle efficace qui répond aux besoins des nouveaux arrivants concernés par l'apprentissage du français, de l'ALA et de la littératie. Il est important de traiter un certain nombre de questions à chaque étape du processus de développement et de mise en œuvre. Ces questions portent sur la recherche, la planification et la mise en œuvre elle-même.

Les thèmes importants et les questions qui s'imposent sont présentés ci-après pour chacune des étapes de développement d'une programmation destinée aux nouveaux arrivants. De plus, une liste de ressources offertes sur le Web est fournie à titre de référence.

RECHERCHE

La recherche est essentielle au développement d'une programmation efficace et d'un plan de mise en œuvre. Lors de la conception d'un plan de recherche, il faut tenir compte des points suivants :

Leadership

Qui dirigera cette initiative? Comment ces personnes développeront-elles et transmettront-elles la vision de la programmation? Que faut-il faire pour effectuer une première recherche sur les programmations existantes et obtenir un soutien pour développer et mettre en œuvre une nouvelle programmation?

Désignation des apprenants éventuels

Comment les apprenants seront-ils identifiés? Quels critères (durée du séjour au Canada ou au Manitoba, âge, niveau de scolarité, niveau de littératie dans la langue première d'un apprenant, niveau de compétence en littératie française et en ALA, expériences vécues comme réfugié ou personne touchée par la guerre, etc.) doivent être établis pour déterminer quels apprenants sont le plus à risque lorsqu'ils arrivent dans l'école ou dans la division scolaire?

Établissement des objectifs

Quels devraient être les buts et les objectifs d'apprentissage des apprenants en matière de langues, de littératie et de contenu? Ces objectifs sont-ils réalistes compte tenu de l'horaire quotidien et du temps alloué aux apprenants pour suivre la programmation? En raison des facteurs de temps plus court avant la transition vers les programmes d'apprentissage pour adultes ou le marché du travail, faut-il des objectifs différents pour les apprenants qui arrivent à un âge correspondant à celui des apprenants de la 9^e à la 12^e année, par rapport aux apprenants de la 6^e à la 8^e année?

Développement des programmations

Que doit-on prendre en considération au moment de développer une programmation efficace fondée sur la recherche? Comment doit-on harmoniser le développement d'une programmation avec les besoins des apprenants et déterminer les ressources de la division? Il faut prendre en considération les éléments suivants :

- **Modèles existants et pratiques prometteuses** : la division scolaire a-t-elle mis en place des modèles de programmation ou possède-t-elle des renseignements sur les modèles de programmation mis en œuvre ailleurs et qui pourraient être utiles?
- **Contribution des parties concernées** : de quelle façon l'information recueillie auprès des groupes concernés pourrait-elle contribuer au développement de la programmation?
- **Nombre d'apprenants et niveaux scolaires** : combien d'apprenants seront visés et à quels niveaux scolaires? (Déterminer les niveaux scolaires à desservir et la façon d'organiser les groupes d'apprenants. Par exemple, certaines programmations regroupent les apprenants des niveaux intermédiaires et secondaires en un même lieu, mais ne mélangent pas les niveaux, à l'exception des classes de littératie initiale.)
- **Nature de la programmation** : la programmation sera-t-elle offerte durant toute la journée ou une demi-journée?

- **Limites concernant la participation des apprenants** : pendant combien de temps les apprenants devraient-ils participer à cette programmation?
- **Emplacement** : à quel endroit la programmation sera-t-elle offerte? Devrait-on l'offrir dans une école ou dans un endroit distinct? Par exemple dans une école où l'on partage les ressources comme les locaux, le personnel et le matériel, ou encore un point de service central comme une école de la division scolaire ou dans un endroit distinct.
- **Langues d'enseignement** : quelles seront les langues utilisées pour l'enseignement? (Certaines divisions scolaires ont eu du succès en combinant la littératie française, l'ALA et les cours de littératie dans la langue première.)
- **Cours offerts** : quels cours seront offerts? Selon la taille de la programmation et la disponibilité des ressources, les apprenants devraient profiter d'options de cours correspondant à leur âge et à leur niveau de scolarité. Certaines programmations mettent l'accent sur une conception pédagogique qui comporte des unités intégrées adéquates pour les différents niveaux de langue et de littératie des apprenants. D'autres programmations mettent l'accent sur une conception pédagogique qui comporte des unités intégrées adéquates pour les différents niveaux de langue et de littératie des apprenants. Au secondaire, il est important que les apprenants acquièrent des crédits qui les aideront à répondre aux conditions d'obtention d'un diplôme dans le cadre :
 - des cours de littératie française et des cours d'ALA développés par le Ministère, ou
 - des cours désignés « L » et des cours désignés « E », ou
 - des cours de littératie française et des cours d'ALA proposés par l'école.
- **Soutien social et émotif** : comment peut-on créer un milieu d'apprentissage sécuritaire et offrir des services de soutien socio émotif et de soutien communautaire? (Les apprenants provenant de régions touchées par la guerre ont possiblement vécu des traumatismes ayant des répercussions sur leurs capacités initiales d'apprentissage.)
- **Prolongement du temps consacré à l'apprentissage** : est-il possible de prolonger le temps consacré à l'apprentissage? Est-il possible de faire participer les apprenants à des clubs, des activités de tutorat, des classes et des séances d'études en dehors de la journée scolaire normale?
- **Intégration des apprenants** : est-il possible que les nouveaux arrivants interagissent avec des apprenants francophones et anglophones? Les groupes et les activités sportives parascolaires sont un moyen de favoriser l'interaction. Les activités communes, comme les projets communautaires et l'apprentissage axé sur le développement communautaire représentent une autre approche.
- **Transport** : quelles sont les dispositions prises pour le transport des apprenants?
- **Évaluation des apprenants** : de quelle façon les apprenants seront-ils évalués afin de mesurer les progrès effectués en langue, en littératie et en connaissance des contenus? Les objectifs de la programmation auront une influence sur ce processus. Les lignes directrices ministérielles pour l'évaluation initiale, le placement et la surveillance continue des apprenants de littératie française et d'ALA doivent être respectées.

- **Transition des apprenants** : de quelle façon les apprenants feront-ils leur transition vers le programme régulier? La planification pour la transition doit être faite bien avant que les apprenants quittent la programmation.
- **Surveillance des apprenants** : quelles sont les mesures et les ressources nécessaires pour assurer la réussite des apprenants une fois qu'ils ont quitté la programmation?

Approbation et prise de décisions

Qui sera chargé des approbations administratives pour l'initiative et de quelle façon procédera-t-on? Est-ce que l'équipe responsable devrait commencer par présenter son cas à un directeur général adjoint responsable de la programmation et de l'enseignement (p. ex., détermination des apprenants nouvellement arrivés les plus à risque, données sur l'absence de réussite ou le taux d'abandon de ces apprenants dans les programmes scolaires réguliers, objectifs pour la programmation destinée aux nouveaux arrivants et suggestions pour la conception de la programmation)?

Financement

Quelles sont les sources éventuelles de financement pour le projet en plus de la subvention de soutien intensif aux nouveaux arrivants et de la subvention de soutien au cours d'ALA? Comment les ressources seront-elles attribuées?

PLANIFICATION

Durant la phase de planification, la programmation est développée en entier et les mesures de soutien nécessaires ont été cernées et obtenues.

Approbation de la commission scolaire

À quel moment et de quelle façon obtiendra-t-on l'approbation de la commission scolaire? Quels renseignements faut-il fournir à la commission scolaire au sujet des besoins des nouveaux arrivants et des variantes d'une programmation pour prendre des décisions éclairées?

Coordination divisionnaire

Comment procédera-t-on à la coordination au niveau de la division? Comment les apprenants nouveaux arrivants plus à risque et les apprenants de littératie française et d'ALA en général auront-ils accès aux services adéquats et aux mesures de transition entre la programmation de soutien aux nouveaux arrivants et la programmation régulière du Programme français ou d'immersion française vers lequel ils se dirigeront par la suite? (Le processus d'articulation devrait comprendre une programmation continue et des cours nécessaires pour l'apprentissage du français et de l'anglais afin d'aider les apprenants à conserver ou à parfaire leurs connaissances du contenu ou à combler les lacunes de leur formation scolaire.)

Contribution des parties concernées

Comment l'équipe responsable entretiendra-t-elle la communication avec les divers groupes intéressés, y compris les autres enseignants et les administrateurs, les parents et les dirigeants communautaires?

Coordination de la programmation

Qui sera responsable de la coordination de la programmation, de la coordination de l'enseignement, du perfectionnement du personnel et du maintien des liens entre les lieux où s'offrent une programmation intensive et ses multiples volets destinés aux nouveaux arrivants et les écoles qui accueilleront les apprenants?

Conception de la programmation

Est-ce que la programmation ou le modèle développé répond aux besoins des apprenants et intègre les données de recherche recueillies au cours du processus de développement? Est-il adéquat en ce qui concerne les intérêts, les besoins et les ressources de l'école et de la collectivité? Reflète-t-il les recherches actuelles en matière d'éducation et les pratiques pédagogiques prometteuses?

Politiques en matière de placement

Est-ce que les politiques concernant le dépistage, l'évaluation, le placement et la surveillance des nouveaux arrivants doivent être révisées ou officialisées? Quels sont les critères d'admission et quels sont les outils utilisés pour évaluer les apprenants (p. ex., évaluation des compétences en littérature française et anglaise, évaluation de la littérature dans la langue maternelle, évaluation des champs d'application, évaluation de l'écriture et de l'oral)?

Bon nombre de programmes de soutien intensif aux nouveaux arrivants comptent sur la présence d'un centre d'accueil ou d'un centre divisionnaire, le cas échéant, pour l'évaluation et le placement des apprenants. Il faut suivre les lignes directrices ministérielles pour l'accueil, l'évaluation initiale, le placement et la surveillance continue des apprenants de littérature française et d'ALA.

Collecte de données et évaluation de la programmation

Comment l'information initiale peut-elle permettre la mise en œuvre de la nouvelle programmation et orienter les évaluations formatives et sommatives subséquentes? Quelles données sont pertinentes à la conception de la programmation? Qu'est-ce qu'on cherche à savoir? Comment l'évaluer? Comment analyser les données pour évaluer la programmation?

MISE EN ŒUVRE

Pour développer un plan de mise en œuvre efficace, il faut tenir compte de certains facteurs et préoccupations d'importance.

Apprenants

De quelle façon l'information concernant la programmation sera-t-elle transmise aux apprenants, aux parents, aux administrateurs et aux autres enseignants?

Jusqu'à ce que la programmation destinée aux nouveaux arrivants soit bien connue dans la division scolaire et que les mesures de dépistage et de placement aient été déterminées, la plupart des apprenants visés sont identifiés dans le cadre de démarches d'aiguillage faites par le personnel enseignant.

Le personnel

■ Personnel enseignant

Y a-t-il des enseignants chevronnés dans la division scolaire qui sont formés pour répondre aux besoins particuliers des nouveaux arrivants présentant des besoins en matière de littératie française, d'ALA et de littératie? Est-ce que les enseignants sont sensibles aux principes de l'acquisition d'une langue seconde, aux différences culturelles, aux besoins particuliers des apprenants sous-scolarisés, à la pédagogie différenciée, à l'enseignement et au développement de la littératie?

■ Auxiliaires

Comment les auxiliaires peuvent-ils appuyer les apprenants de façon efficace?

■ Conseillers en orientation

Est-ce que des conseillers en orientation sont disponibles et préparés pour aider ces apprenants? Est-ce que des conseillers en orientation possèdent de l'expérience concernant le travail auprès des apprenants ayant des origines linguistiques et culturelles diverses, ainsi que des traumatismes possibles?

■ Traducteurs et interprètes

Comment les services de traduction et d'interprétation seront-ils offerts?

Apprentissage professionnel

Quelles possibilités d'apprentissage professionnel seront offertes aux enseignants de la programmation de soutien intensif aux nouveaux arrivants et aux enseignants qui accueilleront les apprenants dans le programme régulier?

Liens avec les parents ou les familles

Comment peut-on faciliter les liens avec les familles des apprenants et les maintenir? Peut-on faciliter l'accès aux services communautaires, comme les cours de littératie française ou d'ALA pour adultes financés par la division, où les diriger vers les organismes d'accès à des logements à prix abordables?

Diffusion au sein de la collectivité

Quelles sont les activités de diffusion dans la collectivité qui devront être mises en place? Est-il possible que les responsables de l'école et les groupes communautaires se rencontrent et discutent de leurs préoccupations, de leurs suggestions ou des nouveaux enjeux?

Évaluation de la programmation

Comment les résultats de l'évaluation de la programmation seront-ils diffusés et analysés pour permettre l'amélioration de la programmation et pour vérifier l'atteinte des objectifs? Est-ce que les résultats obtenus par les apprenants démontrent l'efficacité de la programmation et les bienfaits qui en découlent?

RESSOURCES

- Bahi B., B. Bolivar, N. Piquemal, et L. Carlson-Berg, *Inclusion des nouveaux arrivants en milieu scolaire : vers une pédagogie de réciprocité culturelle. l'ARUC-IFO 2009*. Offert en ligne à <http://sites.ustboniface.ca/aruc-ifo/fr/prog-volets/v3.html>.
- Freeman, Yvonne, David Freeman et Sandra Mercuri. "Helping Middle and High School Age English Language Learners Achieve Academic Success." *NABE Journal of Research and Practice*, Volume 1, N° 1, 2003. Offert en ligne à [http://education.byu.edu/sites/default/shared/documents/ellsymposium/documents/Freeman%20Middlehigh%202003nrjpdf\[1\].pdf](http://education.byu.edu/sites/default/shared/documents/ellsymposium/documents/Freeman%20Middlehigh%202003nrjpdf[1].pdf). Mai 2013.
- Éducation Manitoba. "Life After War: Education as a Healing Process for Refugee and War-Affected Children." Winnipeg, Manitoba, 2012. Offert en ligne à <http://www.edu.gov.mb.ca/k12/diversity/educators/publications.html>. Mai 2013.
- Éducation Manitoba. Lignes directrices concernant l'adaptation de cours aux besoins des apprenants nouveaux arrivants sous-scolarisés : document à l'intention des écoles secondaires offrant de la programmation en langue française. Document à l'intention des écoles secondaires offrant une programmation en langue française. Offert en ligne à <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ana/adaptation/index.html>. 2013.
- Friedlander, Monica. "The Newcomer Program: Helping Immigrant Students Succeed in U.S. Schools." NCBE Program Information Guide Series, N° 8, 1991. Offert en ligne à <http://www.ncela.gwu.edu/files/rcd/BE018149/PIG8.pdf>. Mai 2013.
- Kanouté Fasal., et C. Solar. QUESTION D'ÉQUITÉ en éducation et formation. Éditions Nouvelles, division de Production et Édition ASMS Inc., Montréal 2007.
- OELA's National Clearinghouse for English Language Acquisition & Language Instruction Educational Programs. "Supporting the Education of English Language Learners in Secondary Schools." Mai 2013.
- Short, Deborah J., and Beverly A. Boyson. "Establishing an Effective Newcomer Program." Center for Applied Linguistics, CAL Digest, décembre 2003, EDO-FL-03-12. Offert en ligne à <http://www.cal.org/resources/digest/0312short.html>. Mai 2013.
- Victoria Department of Education and Training. "Meeting the needs of secondary ESL learners with disrupted schooling—Planning bridging programs." Victoria, Australie, 2004. Offert en ligne à <http://www.education.vic.gov.au/school/teachers/teachingresources/diversity/eal/pages/ealdisrupted.aspx>. Mai 2013.

DÉFINITIONS

Apprenants de l'ALA : apprenants dont la langue maternelle ou première n'est pas l'anglais, et qui ont besoin de suivre une programmation spéciale ou d'obtenir des services additionnels pour maîtriser la langue anglaise et s'épanouir dans le système scolaire manitobain.

Apprenants de français : apprenants dont la langue maternelle n'est pas le français ou dont la langue maternelle est le français, mais qui ont eu un parcours scolaire considérablement perturbé et qui doivent suivre une programmation spéciale ou obtenir des services additionnels pour maîtriser la langue française afin de s'épanouir dans le système scolaire manitobain.

Apprenants réfugiés ou provenant d'une région touchée par la guerre : apprenants qui ont immigré au Canada à titre de réfugiés parrainés par le gouvernement ou par des organismes du secteur privé ou réfugiés d'un pays touché par la guerre ou des conflits civils. Ils ont vécu des déplacements forcés et ont subi les répercussions de la guerre.

Cours d'actualisation scolaire pour les apprenants nouveaux arrivants (CASANA) : les cours d'actualisation scolaire pour apprenants nouveaux arrivants présentent les éléments incontournables qu'un apprenant nouvel arrivant sous-scolarisé doit acquérir afin d'entrer dans un programme régulier du secondaire et d'y connaître le succès. Ces connaissances, ces habiletés et ces attitudes permettront à l'apprenant de participer, de communiquer et de contribuer à la société dans un contexte d'interdépendance, et de diversité culturelle à l'échelle locale, nationale et mondiale.

Cours proposés par l'école : cours développés à l'échelle locale qui font partie de la programmation et de l'enseignement offerts par la division scolaire. Les cours proposés par l'école sont développés par les divisions scolaires et les écoles, et sont enregistrés auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Littératie française : pour l'apprenant nouvel arrivant sous-scolarisé, la littératie française se rapporte à la littératie multiple (personnelle, scolaire, communautaire et critique) telle qu'énoncée à la page 17 du fascicule 1 du document *L'accueil, l'accompagnement et la mise à niveau des apprenants nouveaux arrivants dans les écoles offrant le programme français : Document d'appui à l'intention des écoles offrant le Programme français (ébauche)*. Offert en ligne à <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ana/accueil/index.html>.

Parcours scolaire considérablement perturbé : scolarisation déficiente ou limitée pendant deux ans ou plus.



Printed in Canada
Imprimé au Canada